

États financiers

**INSTITUT DES AUDITEURS
INTERNES - SECTION DE
QUÉBEC**

Exercice terminé le 31 mars 2016

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Institut des auditeurs internes - Section de Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut des auditeurs internes - Section de Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinions

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut des auditeurs internes - Section de Québec au 31 mars 2016, ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 10 mai 2016

¹ CPA auditeur, CA permis no A108256



INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Bilan

31 mars 2016

	2016	2015
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	24 541 \$	23 853 \$
Débiteurs (note 3)	12 254	8 711
Frais payés d'avance	278	1 587
	<u>37 073</u>	<u>34 151</u>
Placements (note 4)	41 025	40 836
	<u>78 098 \$</u>	<u>74 987 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Fournisseurs	2 467 \$	2 245 \$
Produits reportés	5 750	-
	<u>8 217</u>	<u>2 245</u>
Actif net		
Affecté (note 5)	50 000	50 000
Non affecté	19 881	22 742
	<u>69 881</u>	<u>72 742</u>
	<u>78 098 \$</u>	<u>74 987 \$</u>

Au nom du conseil,


_____, administrateur


_____, administrateur



INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
Produits		
Sessions de perfectionnement, conférences et tables rondes	30 508 \$	26 007 \$
Affichage de postes	7 900	6 100
Allocations pour cotisations des membres	3 198	3 856
Commandites	1 625	-
Intérêts	917	956
	<u>44 148</u>	<u>36 919</u>
Charges		
Sessions de perfectionnement, conférences et tables rondes	22 948	18 706
Services administratifs	12 214	6 622
Congrès	2 061	1 735
Conseil d'administration	62	243
Honoraires professionnels	3 500	3 300
Assemblée annuelle	919	476
Site Web	656	830
Frais d'administration	270	678
Frais de déplacement - directeur de district	557	521
Frais de déplacement - représentants	2 774	2 998
Cotisations	419	300
Autres	629	461
	<u>47 009</u>	<u>36 870</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 861) \$	49 \$



INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2016

	Affecté	Non affecté	2016 Total	2015 Total
Solde au début de l'exercice	50 000 \$	22 742 \$	72 742 \$	72 693 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(2 861)	(2 861)	49
Solde à la fin de l'exercice	50 000 \$	19 881 \$	69 881 \$	72 742 \$



INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2016

	2016	2015
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 861) \$	49 \$
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Intérêts réinvestis	(189)	(187)
	(3 050)	(138)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(3 543)	10 710
Frais payés d'avance	1 309	286
Fournisseurs	222	(4 326)
Produits reportés	5 750	(5 425)
	688	1 107
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	688	1 107
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	23 853	22 746
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	24 541 \$	23 853 \$



INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2016

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de regrouper les auditeurs internes de la région de Québec et d'étudier, promouvoir, protéger et développer les intérêts économiques et sociaux de ses membres. Il est exempté d'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2.4 Instruments financiers

2.4.1 Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.



INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

2.4.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

2.5 Constatation des produits

2.5.1 Prestation de services

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits provenant de sessions de perfectionnement, conférences, tables rondes, affichage de postes et commandites sont comptabilisés au moment où les services sont rendus.

Les allocations pour cotisations des membres sont comptabilisées à l'encaissement.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

Les apports reçus sous forme de fournitures ou services, en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Débiteurs

	2016	2015
Clients - membres	1 005 \$	1 270 \$
Clients - non-membres	11 065	7 115
Taxes à la consommation	184	326
	12 254 \$	8 711 \$



INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2016

4. Placements

	2016	2015
Dépôt à terme, 0,90 %, échéant en avril 2018	15 956 \$	15 767 \$
Placement garanti lié aux marchés, rendement minimal garanti de 2,71 %, échéant en juillet 2016	25 069	25 069
	41 025 \$	40 836 \$

5. Affectations

En date du 1^{er} décembre 2010, une résolution a été adoptée afin de créer une réserve de 20 000 \$ pour la mise en opération de l'Institut des auditeurs internes du Canada ainsi qu'une somme de 30 000 \$ servant à financer les activités courantes, notamment des projets spéciaux.

6. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

